

Droit public/Thèse : La protection de l'actionnaire en droit international



M. Daniel MÜLLER

Date(s)

le 16 novembre 2013

à 9 h 30

Lieu(x)

Bâtiment F - Salle des actes (F. 141) au 1er étage

M. Daniel MÜLLER

A présenté ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat de sciences juridiques

**" LA PROTECTION DE L'ACTIONNAIRE
EN DROIT INTERNATIONAL."**

Equipe de recherche : [CEDIN](#)

Directeurs de recherches :

M. Alain PELLET, Professeur à l'Université Paris Nanterre

M. Christian TOMUSCHAT, Professeur à l'Humboldt-Universität Zu Berlin

Membres du jury :

M. Patrick DAILLIER, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre

M. Giorgio GAJA, Professeur à l'Université de Florence

M. Bruno SIMMA, Professeur à l'Université de Michigan

Admis au grade de docteur

Mention très honorable avec félicitation du jury

Proposition pour un Prix de Thèse

Subvention pour publication

Mis à jour le 31 janvier 2014



Organisation administrative

de l'ED :

[le CHAMPEIL-DESPLATS](#)

[HARD](#)

able administrative :
[brielle THIAN](#)

F - Bureau 511
58.84

d'ouverture au public
00 & 14.00 - 17.00

e
Mercredi toute la journée
Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

▶ **Plan du site**

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/droit-public-these-la-protection-de-l-actionnaire-en-droit-international-489578.kjsp?RH